

INNOV.DOC

La Lettre d'Information du Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation
Université du Littoral Côte d'Opale – Université de Poitiers

n°39 – Septembre 2009

EDITORIAL

Bioéthique et innovation

La « déclaration universelle du génome humain et des droits de l'homme » publiée en 1997 par l'UNESCO considère le génome comme « l'unité fondamentale du patrimoine de l'humanité ». Mais, la science a ouvert la voie à l'appropriation et à l'innovation via l'extension de la brevetabilité aux gènes ou aux cellules d'origine humaine ... A partir de là, les controverses d'ordre éthique se sont multipliées. Comment contenir la recherche biomédicale sans heurter la curiosité des chercheurs ? La question n'est-elle pas plutôt, comment réguler la commercialisation des résultats de ce champ de recherche ? Ces questions relèvent autant de la philosophie que de l'économie. Les brevets sur les gènes et le vivant dérangent parce qu'un être humain ne peut pas être traité comme un objet d'étude, d'expérimentation ou de commercialisation. Aussi, la connaissance sur le génome doit être libre d'accès et partagée avec les pays du Sud. Enfin, les brevets favorisent la monopolisation des ressources génétiques jusqu'aux médicaments ; ce qui dépasse le cadre juste et discutable de l'éthique.

Si les scrupules de l'humain sont lourds sur le génitif (le propre de...), ils seraient peut-être moins pesants sur le géronif (en...). Autrement dit et chemin faisant dans la vie, la médecine régénérative n'est-elle pas une fenêtre grande ouverte à la science et à l'innovation ?

SOMMAIRE

- ♦ **Au Carrefour des Rencontres** 2-5
 - Ateliers d'Innovations
 - AGORA
- ♦ **En Grandes Lignes...** 5
- ♦ **Centre « Recherche Universitaire et Études Économiques »** 5-6
- ♦ **La Recherche en Marche** 6-7
 - Publications & communications
- ♦ **INNOVATIONS – Edition** 7-8
 - *Journal of Innovation Economics*
 - *Marché et Organisations*
 - *Collection L'esprit économique*
- ♦ **Le Point sur...** 8-10
 - Rémy Volpi : Finance éthique : oxymore ou *realutopie* ?
 - Patrick Matagne : Comment mieux connaître le « grand public » en matière d'environnement et de développement durable ?
- ♦ **Réseau de Recherche sur l'Innovation** 11
- ♦ **Les Rendez-Vous du Lab.RII** 12
 - FORUM The Spirit of Innovation IV
 - FORUM FACIL

♦ **Directeur de la publication : Dimitri Uzunidis**

♦ **Rédacteurs : Sophie Boutillier, Blandine Laperche, Pierre Le Masne**

Prix : 3 euros ♦ Abonnement annuel : 7,5 euros (France) ou 12 euros (étranger) ♦ Tirage : 1100 ex.

ISSN 1285-0837 ♦ Publication paraissant en janvier, mai et septembre

Université du Littoral Côte d'Opale – Maison de la Recherche – 21, quai de la Citadelle – 59140 DUNKERQUE

téléphone : 33 (0)3.28.23.71.34, 33 (0)3.28.23.71.35 ou 33 (0)3.28.23.71.47 – fax : 33 (0)3.28.23.71.43 – email : labrii@univ-littoral.fr

<http://rii.univ-littoral.fr>

Au Carrefour des Rencontres

⇒ Ateliers d'Innovations

* Pilotage stratégique de projets et management des systèmes dynamiques (5/05/2009)

Pierre Daniel a présenté son analyse de la trajectoire et des dynamiques de développement des projets complexes. En adoptant une approche constructiviste, il s'est basé sur des études de cas de six organisations dans les secteurs politique, de l'agro-industrie, de l'éducation, de la santé et de la réinsertion pour proposer un cadre théorique à la problématique, tout en s'inspirant principalement des théories systémique et de la cybernétique. Il a pu ainsi démontrer que le développement d'un projet complexe est un système qui se compose de sous-systèmes. Certes, l'output du sous-système d'une phase donnée représente une innovation, mais il est aussi un input, qui révèle une incertitude du sous-système de la phase suivante. Les modes de pilotage de projets dépendent donc de la compréhension de toutes les phases d'un projet allant de sa conception jusqu'à l'évaluation de sa performance.

* L'art contemporain spéculatif (18/05/2009)

Réseau de Recherche sur l'Innovation

Dans ses aspects les plus saillants, le dernier demi-siècle a vu se multiplier les échanges mondiaux, s'accélérer la circulation des images, des informations, et des œuvres d'art. Les médias et les technologies de la communication progressent rapidement en se diversifiant. Tout cela, en raccourci, traduit l'esprit général de cette époque en mutation. Le bouleversement actuel des valeurs est sans doute influencé par la nouvelle puissance envahissante de l'argent, qui repositionne le rôle des acteurs (marchands d'art, historiens, critiques, experts, conservateurs, etc.). Pour Alban Goguel d'Alondans, les détenteurs du pouvoir financier sont devenus les véritables *décideurs* du monde restreint de l'art contemporain, et donnent le ton. Même si le couple déraisonnable art et argent a toujours existé, néanmoins, l'art ne devrait pas répondre si docilement aux exigences spéculatives d'un marché où les valeurs commerciales et financières dominent sans partage, ce qui laisse la porte grande ouverte à toutes les dérives esthétiques.

* Ancrage géographique et capital social local. La création de petites entreprises dans le Pas-de-Calais (3/06/2009)

Quels sont les nouveaux entrepreneurs ? Quelles sont leurs motivations ?... L'esprit d'entreprise ? Le profit ? L'opportunisme ? Sophie Boutillier et Claude Fournier ont présenté les résultats préliminaires d'une enquête sur le terrain réalisée auprès de 78 nouveaux entrepreneurs du Pas-de-Calais. L'étude montre clairement que nombre de nouveaux entrepreneurs, quel que soit leur âge, leur sexe ou leur diplôme, créent leur entreprise pour s'insérer sur le marché du travail. Fait remarquable : on crée dans la région où on est né parce qu'on y exploite (souvent de façon inconsciente) un réseau de relations sociales formelles et informelles. Pourtant, les

personnes interrogées ont tendance à privilégier dans leurs réponses le goût d'entreprendre ou la volonté d'indépendance pour justifier leur choix ex post. Cette observation a conduit les chercheurs du programme à parler d'une forme d'« héroïsation » des parcours professionnels.

* Interroger le « développement » (18/06/2009)

Depuis les années 1980, les Etats d'Afrique et d'Amérique Latine en particulier sont enjointes d'entreprendre des réformes radicales des normes juridiques qui commandent l'exercice du pouvoir politique. En un mot, de suivre les règles de « bonne gouvernance ». De même les théories du développement se sont complètement modifiées. Les échecs symboliques du tout Etat (planification) et du tout marché (Etat minimal), ont conduit à une métamorphose de l'économie du développement. Ces théories montrent qu'il existe une forte complémentarité entre institutions et développement. Pour la Banque mondiale, selon Gwenaëlle Otando, les mauvaises performances de certains pays trouvent leur explication dans la qualité de leurs institutions. Ainsi, le développement n'est pas seulement conditionné par la dotation en facteurs. La composante institutionnelle en explique une partie. L'autre partie étant la volonté d'entreprendre le développement.

* Compétitivité structurelle et performances sectorielles (29/06/2009)

Pour les pays en développement, le secteur de textile/habillement est d'une grande importance économique. Plus spécialement, pour les pays du sud de la méditerranée ce secteur est le premier employeur et exportateur. Iheb Frija a montré que la théorie traditionnelle des avantages comparatifs est inapplicable au cas de la Tunisie. Si les bas salaires ne constituent plus un avantage acquis, les facteurs structurels de compétitivité (innovation, formation, investissements directs) conditionnent la performance sectorielle. Mais, même si ces facteurs sont existants et prépondérants, l'efficacité de leur utilisation (compatibilité entre demande mondiale et production locale, investissements de transfert de technologies, constitution des réseaux d'innovation, abondance de main-d'œuvre qualifiée, etc.) dans le cadre concurrentiel reste déterminante.

⇒ AGORA

* *Entrepreneurs et artisans, Quatrième rencontre nationale du Réseau Artisanat-Université, Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, Paris, 6/05/2009*

L'entrepreneur a été reconnu par nombre d'économistes – à quelques iotas près – comme le moteur du progrès technique et de la croissance. A côté des entrepreneurs historiques, parfois idéalisés, se trouve une pléthore de petits entrepreneurs pour qui la création d'une entreprise était le moyen d'échapper à la précarité et ce de tout temps. Le concept du potentiel de ressources valide la réalité de l'encastrement de l'entre-

preneur dans un ensemble complexe d'où il tire ses ressources en connaissances, financières et sociales. L'enquête menée auprès des nouveaux inscrits à plusieurs Chambres de métiers et de l'artisanat tend à montrer l'oscillation de l'entrepreneur entre le soutien familial (relativement peu important) et le soutien étatique (qui l'est bien davantage).

*** Biodiversité : enjeux éducatifs, Université du Québec, Montréal, 10-14/05/2009**

La question centrale est celle de l'appropriation par l'école des nouveaux paradigmes relatifs à la biodiversité et à sa valorisation, afin de concevoir et piloter des projets co-disciplinaires innovants. Les objectifs sont : former les enseignants aux nouveaux concepts et paradigmes relatifs à la biodiversité, aux enjeux scientifiques et socio-économiques dont elle fait l'objet ; rapprocher le monde scientifique de l'école ; initier et accompagner des projets d'équipe, en partenariat, dans les classes et les écoles ; sensibiliser les élèves aux secteurs professionnels et associatifs liés à la valorisation de la biodiversité et aux métiers du génie écologique ; maintenir ou restaurer le contact des élèves avec la nature, notamment dans les milieux très anthropisés.

*** Mondialisation et développement, « Economie Politique Internationale et Nouvelles Régulations de la Mondialisation », Poitiers 14-15/05/2009**

Quelles sont les transformations majeures qui affectent l'économie du développement ? Des thèses de développement classiques valorisant le rôle du marché et de l'Etat dans l'organisation de l'activité économique, nous sommes passés à des nouvelles approches mettant l'accent sur la composante institutionnelle du dévelop-

pement pour revenir au rôle régulateur et actif de l'Etat. Dans les années 1980-1990, les Programmes d'Ajustement Structurel et le Consensus de Washington ont été les vecteurs de la mise en conformité des pays en développement avec les principes régissant ce que nous appelons communément « la mondialisation ». Les échecs ont été patents. Si la théorie de la « bonne gouvernance » semble pertinente au vu des problèmes institutionnels que rencontrent la plupart des pays en développement, elle reste cantonnée dans l'immobilisme néo-classique. L'intérêt pour une politique économique active est beaucoup plus grand face à la crise que traverse aujourd'hui le schéma néo-mercantiliste que les pays industriels ont suivi à la lettre depuis plus d'un siècle.

*** Economie sociale et territoire, Institut français d'Agadir (Maroc), 4/06/2009**

Un lien étroit existe entre le territoire et l'activité économique au quotidien. Ce lien est recherché par les acteurs locaux dans des modes de coordination autres que celui du tout marché. A y regarder de près, il s'agit là d'un véritable renversement paradigmatique dans l'observation économique intégrant la multiplicité, la proximité et les identités territoriales génératrices de confiance et de capital social. Cette économie située est, par nature, multidimensionnelle. Ici, l'irruption du multiple déroute et noie l'unique (le global). Au plan analytique, c'est une sortie du réductionnisme scientifique de la théorie dominante, celle qui est à l'origine de toutes les politiques d'ouverture économique menées de par le monde.

Palais du Luxembourg, Sénat, Paris, 8 Juin 2009

Les Enjeux de l'Innovation en Europe

Journée organisée par le Réseau de Recherche sur l'Innovation -RRI

L'agenda de Lisbonne, défini en mars 2000, a placé l'innovation au cœur des préoccupations politiques et scientifiques européennes afin de hisser l'Europe au premier rang des économies de la connaissance et du savoir. Qu'en est-il pour l'année 2009, proclamée « année de la créativité et de l'innovation » par la Commission européenne ? Comment impulser de nouvelles trajectoires technologiques, de nouvelles dynamiques et stratégies économiques ainsi que des politiques d'innovation intégrant les enjeux environnementaux et sociaux auxquels le 21^{ème} siècle devra faire face ?

L'innovation et la propriété intellectuelle ont retenu toute l'attention des chercheurs présents. La protection de l'innovation est-elle un moyen de stimuler l'imagination des chercheurs et des inventeurs ou un obstacle à la diffusion des innovations ainsi protégées ? Puis, les débats ont porté sur les conséquences du progrès technique et scientifique dans différents domaines (industrie, stratégies des entreprises et organisation du travail). Les produits fabriqués et vendus par des entreprises (généralement multinationales) répondent-ils au besoin des consommateurs ? Comment les salariés de ces entreprises vivent-ils une organisation du travail qui a été pensée selon des normes managériales auxquelles ils sont totalement étrangers ? Quel peut être le rôle de l'Etat dans ce contexte ? Est-il impuissant face à de grandes entreprises qui lui imposent leurs pratiques ou bien l'intérêt général et celui des grandes entreprises sont-ils intimement liés selon le vieil adage : ce qui est bon pour le pays (les Etats-Unis) est bon pour General Motors et ce qui est bon pour GM est bon pour le pays (selon la déclaration du Président Wilson en 1952 devant le Sénat des Etats-Unis) ?

L'innovation est particulièrement importante dans le contexte actuel de crise mondiale ; crise qui reflète l'impasse du système économique mondial et qui est aussi une crise écologique sans précédent. Cette crise suscite une révision des politiques économiques et environnementales, à l'échelle européenne et mondiale. Dans cette perspective, en innovant les entreprises sont amenées à relever des défis d'une triple dimension : économique, sociale et environnementale, l'objectif étant d'atteindre un développement durable et soutenable (dont il faut aussi définir les modalités). Pour comprendre comment les économies et les sociétés se transforment, il est indispensable de remonter aux origines de l'innovation, c'est-à-dire aux deux entrées principales de la genèse et la diffusion de l'innovation : l'entreprise (unité de production et de création de richesses) et l'Etat (régulateur et instigateur de l'innovation).

*** Service public international et développement soutenable, Journées du Développement du GRES, Bordeaux, 10-12/06/2009.**

Le plus grand défi du 21^e siècle : promouvoir des modes de développement qui soient socialement équitables, écologiquement soutenables et économiquement viables. Depuis plus de vingt ans, l'application de politiques issues du consensus de Washington a conduit, dans de nombreux pays en développement, à une régression sociale et a largement participé, sous couvert de mondialisation, à l'accélération de la dégradation de l'environnement. Proposition : le bien public mondial (BPM). Il s'agit d'une notion confuse mêlant la préservation du climat, le clair de lune, les enfants, et la paix mondiale. La notion de service public international (SPI) est mieux à même de favoriser le développement de l'action publique internationale et la protection des « biens communs » de l'humanité. Les SPI, dans une tradition classique du service public qui doit être prolongée et renouvelée, justifient leur action par l'incapacité des systèmes économiques à produire certains biens ou services. Leur nécessaire développement est analysé en liaison avec la mondialisation et avec la montée des préoccupations de développement soutenable.

*** Repenser les inégalités, XXVIII International Congress of the Latin American Studies Association, Rio de Janeiro, 11-14/06/2009**

L'Amérique latine est depuis longtemps connue comme la région du monde avec les plus hauts niveaux d'inégalités. Mais la notion de l'inégalité varie selon les approches : économique, politique ou culturelle. La lutte pour surmonter les inégalités a engendré des mouvements sociaux forts depuis plusieurs siècles. Cette contestation a conduit à un large éventail d'interventions publiques (tantôt protectionnistes, tantôt libérales ; tantôt nationalistes, tantôt régionalistes) sans toutefois aboutir à des solutions satisfaisantes : la répartition des richesses et du pouvoir reste inégalitaire alors même que le sous-continent a subi de profonds changements économiques et sociaux. Les institutions politiques et les normes culturelles ont aussi évolué. L'analyse économique s'est avérée incapable de saisir les comportements et les stratégies des couches aisées, mais aussi démunies, de la population face au paradoxe du changement. L'exemple de la mise au travail est révélateur : les firmes multinationales créent des emplois, mais l'impact sur la vie des ouvriers des différentes formes d'organisation du travail et des processus productifs ayant des degrés différents de technicité n'est pas uniforme ; ceci tient autant de la nature de l'investissement et des représentations socioculturelles des travailleurs autochtones.

*** Education et recherche sur le développement durable en Europe, IUFM de Lorraine, Sarreguemines, 17-18/ 06/2009.**

Dans un contexte où les questions sociales et environnementales sont au cœur des préoccupations théoriques en économie mais sont aussi devenues des questions de société, le développement durable apparaît comme un outil clé que les universitaires peuvent utiliser dans leur enseignement et dans l'accompagnement des étudiants.

L'exemple d'un laboratoire de recherche spécialisé en économie industrielle et de l'innovation de l'Université du Littoral Côte d'Opale en est révélateur. Ce laboratoire est situé dans un milieu économique marqué par l'industrie lourde, où la concentration d'entreprises classées Seveso est très forte (Dunkerque) et où le développement durable est particulièrement mis en avant dans les politiques publiques locales (agenda 21 local, plan climat territorial). Les étudiants, les jeunes chercheurs et les chercheurs sont amenés à aborder la thématique du développement durable à partir de leur participation à des études de terrain ou à des programmes de recherche (sur la responsabilité sociale des entreprises, sur la responsabilité environnementale des citoyens, sur la gestion des déchets industriels, etc.). La double dimension théorique et empirique du développement durable permet son utilisation à des fins éducatives et citoyennes mais participe aussi à la formation à la recherche et par la recherche.

*** Entreprendre en économie sociale et solidaire : une question politique?, IXèmes Rencontres Internationales du Réseau Inter-Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire, Roanne, 18-19/06/2009**

Dans la période actuelle marquée par une grave crise financière du capitalisme, il apparaît nécessaire de s'interroger sur la voie alternative promue par l'économie sociale et solidaire. Les régressions actuelles – démocratiques et sociales – ainsi que les dérives économiques et juridiques doivent interpeller les organisations de l'ESS sur leur engagement politique. Les valeurs de solidarité, de démocratie et de respect de l'environnement peuvent-elles avoir encore une signification et laquelle ? Ne sont-elles que des organisations supplétives au désengagement des Etats ? Sont-elles réellement les garantes d'un autre mode de création et de répartition de la richesse ? Ont-elles intégré une autre approche de la richesse ? Prouvent-elles, à travers leurs règles établies et leurs pratiques, qu'elles sont toujours à la pointe de l'innovation sociale ? Comment se gèrent les changements d'échelle du niveau local à l'international et quelles modifications en découlent au sein même des entreprises ? Mais, comment définir l'économie sociale et solidaire ? S'agit-il d'une sorte d'auto-organisation ou, aussi, d'une sorte de néopaternalisme ?

*** Brevets et innovation en pharmacie, séminaire AFSE "Firms, Markets and Innovation", Nice, 25-26/ 06/2009**

Le développement des biotechnologies, l'industrie pharmaceutique est devenue, non seulement davantage une industrie intensive en technologie où l'innovation est au cœur des stratégies des grandes firmes du secteur, mais aussi une industrie avec des externalités positives importantes et par voie de conséquences, très vulnérable au risque d'imitation. C'est dans ce contexte que la brevetabilité des produits pharmaceutiques joue un rôle déterminant dans la protection des inventions, la rentabilisation des investissements et donc dans l'incitation à l'innovation. Or, actuellement, de nombreux médicaments tombent dans le domaine public stimulant ainsi la production des génériques, considérés comme

étant des copies *légal*es des médicaments brevetés. Dans ce contexte, les stratégies juridiques et commerciales mises en œuvre par les grandes firmes pharmaceutiques innovantes pour contourner la concurrence

des génériques et préserver leur position dominante sur le marché des médicaments est le fondement de l'évolution du secteur pharmaceutique.

EN GRANDES LIGNES* : Marc RICHEVAUX

Par Nejla Yacoub

* Entretien avec un chercheur du Lab.RII

Qui est-il ? A partir de 1974, après des études de droit, il devient magistrat et en même temps commence à enseigner notamment à la faculté de droit d'Amiens et à celle de Lille. Il démarre aussi une collaboration avec des revues juridiques ; par la suite il deviendra membre du comité de rédaction de certaines d'entre elles dont *Le droit ouvrier*.

Que fait-il ? En 1994 il abandonne « provisoirement » son activité judiciaire pour devenir maître de conférences à plein temps à l'Université du Littoral où il enseigne encore actuellement. Ces enseignements portent sur le droit social qu'il dispense aussi à l'université de Bourgas (Bulgarie) et la théorie générale du droit qu'il enseigne à la faculté de droit de Bucarest. Son activité de chercheur le mène peu de temps après son arrivée à l'Université du Littoral à intégrer le Lab.RII dont il deviendra responsable des relations internationales ce qui l'amène à travailler sur la mise en place de divers partenariats avec des universités étrangères se traduisant par des programmes communs de recherche, des échanges d'étudiants, des échanges d'enseignants. De cette activité sont nés deux ouvrages en français et en édition bilingue consacrés au droit communautaire du travail écrit en collaboration avec Dan Top. Il mène des recherches sur les rapports droit du travail et économie et aussi et surtout sur le droit du

travail, la norme et son effectivité : comment faire pour que la norme existante ne reste pas théorique et qu'elle soit réellement appliquée et qu'elle corresponde aux besoins des travailleurs ?

Pourquoi la recherche ? Il faut que l'on élève le politique au-dessus de l'économique et non le contraire. Certains responsables politiques ont trop souvent tendance à l'oublier. Des normes de droit bien adaptées et bien faites permettent de le rappeler à ceux qui l'oublient et de permettre d'aboutir à une société allant vers le progrès social dans laquelle l'Homme est au dessus de l'économie ; celle-ci étant au service de l'Homme et non l'inverse.

En dehors de la recherche ? D'abord beaucoup de temps consacré à la famille, 5 enfants, 2 petits enfants, mais les satisfactions compensent largement le temps passé. Un peu de sport, natation, marche à pied... il aime les grands espaces.

Publications (une sélection) :

- *Travail et nouvelle économie. Aspect de gestion et de droit* (L'Harmattan, 2002)
- *Les grands principes du droit communautaire du travail* (L'Harmattan, 2007)
- *La protection des droits des salariés dans l'Union européenne* (L'Harmattan, 2008)

Centre "Recherche Universitaire et Études Économiques"
La RUEE vers les affaires

o Développement durable et comportements individuels au sein de l'Université du Littoral Côte d'Opale

L'objet de cette enquête a été d'établir un diagnostic en matière de comportement écologiquement responsable du personnel de l'Université du Littoral : étudiants, enseignants, personnel administratif. Economies d'énergie, de papier, recyclage, déplacements... sensibilisation, etc., un échantillon représentatif de 162 personnes a été établi dont l'étude a donné lieu aux résultats suivants : les difficultés liées au tri et/ou au recyclage seraient essentiellement dues à un manque d'information et d'infrastructures nécessaires. De plus, réduire la consommation de carburant lors des déplacements foyer-université est une question vaine puisque les bâtiments de l'université sont dispersés dans les villes et entre les villes où elle est implantée. Enfin, les actions de l'Université en matière de formation, d'information et d'investissement sont presque inexistantes. Bref, l'Université du Littoral Côte d'Opale n'est pas une université éco-compatible..

Responsable : Dimitri Uzunidis (CREME/Lab.RII),
uzunidis@univ-littoral.fr

o Un Indicateur de Développement Durable pour les Régions françaises

L'Indicateur de Développement Durable des Régions (IDDR) a été créé par le CEDES/Lab.RII de l'Université de Poitiers sur la base d'une réflexion à propos du développement. Il repose sur 22 indicateurs (7 économiques, 10 sociaux, 5 environnementaux). L'IDDR permet une comparaison détaillée des 22 régions de France métropolitaine pour 2005, met en évidence les points forts et faibles de chacune de ces régions et constitue un outil de développement régional. L'Île-de-France figure en position intermédiaire favorable dans un classement où Midi-Pyrénées est en tête et où le Nord-Pas-de-Calais figure en fin de liste. Les résultats obtenus sont comparés avec ceux de trois autres indicateurs régionaux.

Responsable : Pierre Le Masne (CEDES/Lab.RII),
le-masne.pierre@wanadoo.fr

o Propriété industrielle et artisanat

Par le biais d'une enquête réalisée sur la période juillet 2008 – mai 2009 auprès de 24 entreprises artisanales françaises qui ont eu recours à la propriété intellectuelle, nous cherchons à comprendre les raisons qui les ont poussées à utiliser les droits et/ou titres de

propriété intellectuelle. Ces études de cas permettent aussi de dégager les atouts et limites de ceux-ci pour l'entreprise artisanale ainsi que les usages particuliers qu'elle en fait. Il apparaît que la protection du patrimoine intellectuel est un élément important pour les entreprises artisanales. Pour autant les usages de la

propriété intellectuelle (constitution de portefeuille de protection, stratégie défensive ou de réputation) sont assez peu différents de ceux que l'on peut trouver dans les entreprises de petite taille.

Responsable : Blandine Laperche (CREME/Lab.RII)
laperche@univ-littoral.fr

La Recherche en marche

Publications & Communications

Mai – Septembre 2009

* BOUTILLIER S., FOURNIER C., 2008, La responsabilité sociale et artisanat, Annales 2007-2008, Réseau Artisanat-Université, Institut Supérieur des Métiers, Paris.

* BOUTILLIER S., Jean-Baptiste André Godin, un entrepreneur schumpetérien social, « Entreprendre en économie sociale et solidaire : une question politique? », IXèmes Rencontres Internationales du Réseau Inter-Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire, Université Jean Monnet, Roanne, 18-19/06/2009.

* BOUTILLIER S., Le travail, la crise et le marché, in *Et le travail ?*, Dumérchez, Paris, 2009.

* BOUTILLIER S., Théorie de l'entrepreneur et création d'entreprise dans l'artisanat, Quatrième rencontre nationale du Réseau Artisanat-Université, « Entreprendre dans l'artisanat : Enjeux et partenariats universitaires », Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, Paris, 6/05/2009.

* BOUTILLIER S., FOURNIER C., Travail collaboratif, réseau et communautés. Essai d'analyse à partir d'expériences singulières, in S. Le Roux, *Le travail collaboratif. Une innovation générique*, Marché et Organisations, n°10, L'Harmattan, 2009.

* CAIRE G., Des emplois touristiques de qualité, Cycle de séminaires « Un tourisme urbain durable pour Bruxelles », Ministère bruxellois du Tourisme/ULB, Bruxelles, 5/05/2009.

* CAIRE G., Le développement durable : quels enjeux pour le tourisme social ? *Séminaire IFOREP/CCAS EDF*, Montreuil, 26/05/2009.

* CAIRE G., BRACONNIER P., De l'échange avec les employeurs à l'attention portée aux compétences en ESS, Journée CPER Economie sociale et solidaire, Angers, 8/06/2009.

* CAIRE G., Commerce équitable, tourisme solidaire et compensation carbone, Journée de réflexion climat, tourisme solidaire et commerce équitable ATES/PFCE, Angers, 10/06/2009.

* CAIRE G., Des formes et de la pratique de la démocratie de base dans les banques de l'économie sociale, « Entreprendre en économie sociale et solidaire : une question politique? », IXèmes Rencontres Internationales du Réseau Inter-Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire, Université Jean Monnet, Roanne, 18-19/06/2009.

* CASTILLA RAMOS B., LABRECQUE M.-F., Etre femme, être Maya, être ouvrière : une étude comparative sur le travail de femmes dans les maquiladoras de première et deuxième générations au Yucatán, Mexique, « Repensando las desigualdades », XXVIII Congreso Internacional de la Asociación de Estudios La-

tinamericanos (LASA 2009), Río de Janeiro, Brésil, 11-14/06/2009.

* CASTILLA RAMOS B., BOUTILLIER S., Compromiso social ineludible. Día Mundial del Medio Ambiente, *Diario de Yucatan*, Mérida, Mexico, 29/05/2009.

* CIUCA V., *Deontologie judiciara. Syllabus*, co-auteur, éd. Sedcom Libris, Iasi, 2009.

* CRETIENEAU A.-M., Les enjeux des nouvelles approches de la participation au développement au niveau de la gouvernance, 25èmes Journées Scientifiques ATM 2009 « Attractivité, gouvernance et développement », Luxembourg, 3-5/06/2009.

* DANNON H., Efficacité et productivité des banques de la zone UEMOA dans un contexte de réformes financières : une application de la méthode DEA, *Cahier du Lab.RII*, n°216, Lab.RII, ULCO, 5/2009.

* DANNEQUIN, Vivement 2030, Keynes, Schumpeter et l'évolution, *Revue Européenne du droit social*, n°2 (5), 2009.

* GOGUEL d'ALLONDANS A., Lois du marché, critères esthétiques : l'art contemporain spéculatif, Séminaire Réseau de Recherche sur l'Innovation, Paris, 18/05/2009.

* GOGUEL d'ALLONDANS A., La substitution des lois du marché aux critères esthétiques dans l'art contemporain spéculatif, Document de travail, RRI, 06/2009.

* GOURDON-CABARET D., Gestion de la mobilité, un acte managérial à part entière, *Revue Européenne du droit social*, n°2 (5), 2009.

* JORDA H., Les universitaires de demain : des managers de la connaissance, dans L. Lethielleux (dir.), *Le manager de demain. Regards croisés sur de nouveaux défis*, Gualino, Paris, 2009.

* LAPERCHE B., Le développement durable et l'enseignement en économie, à et par la recherche, Colloque Education au développement durable en Europe : convergences et singularités, IUFM de Lorraine, Sarreguemines, 17-18/06/2009.

* LAPERCHE B., L'usage de la propriété intellectuelle dans les entreprises artisanales innovantes en France, *Cahier du Lab.RII*, n°221, Lab.RII, ULCO, 7/2009.

* LE MASNE P., Service public international et développement durable, Journées du Développement de Bordeaux, 10-12/06/2009.

* LE MASNE P., Taux de profit élevé, régulation néolibérale de l'économie mondiale et hégémonie des Etats-Unis, Colloque International « Economie Politique Internationale et Nouvelles Régulations de la Mondialisation », Univ. de Poitiers, Poitiers 14-15/05/2009.

* LE ROUX (dir.), *Le travail collaboratif. Une innovation générique*, Marché et Organisations, n°10, L'Harmattan, 2009.

- * LE ROUX, Le travail collaboratif, un avenir du travail dans le développement durable, in S. Le Roux, *Le travail collaboratif. Une innovation générique*, Marché et Organisations, n°10, L'Harmattan, 2009.
- * LOREK M., Système de Production Local en transition : Etat et marché. Le cas de Gdansk (Pologne), *Cahier du Lab.RII*, n°222, Lab.RII, ULCO, 7/2009.
- * MATAGNE P., Comment mieux connaître le grand public ?, *La Lettre de la formation en éducation à l'environnement*, Institut de Formation et de Recherche en éducation à l'environnement en Poitou-Charentes, mai-août 2009.
- * MANDRARA E. T., Pour une critique de la doctrine classique du sous-développement, *Cahier du Lab.RII*, n°220, Lab.RII, ULCO, 6/2009.
- * MANKOU B. A., L'effectivité des droits des peuples autochtones en Afrique centrale : le cas des « Pygmées » de la RDC et du Gabon et du Cameroun, *Revue Européenne du droit social*, n°2 (5), 2009.
- * MANKOU B. A., BOUTILLIER S., Femmes camerounaises et « cybermigration » maritale en France : analyse de l'impact socio-économique d'une dynamique migratoire nouvelle, *Cahier du Lab.RII*, n°218, Lab.RII, ULCO, 6/2009.
- * MOULHADE J., *Les formes de rentabilisation des sites Internet par l'E-publicité*, Axiome, Paris, 2009.
- * MOULHADE J., *Le métier de délégué médical suivi de 30 « success stories » illustrées*, Axiome, Paris, 2009.
- * MOULHADE J., Développer l'intelligence économique et la cohésion des équipes, *Le gestionnaire des MRPA/MRS*, n°41, Bruxelles.
- * MOULOUNGUI C., La responsabilité malgré la bienfaisance entre intervenants de l'économie solidaire et sociale, *Cahier du Lab.RII*, n°219, Lab.RII, ULCO, 6/2009.
- * POUCHOL M., La Terre et le monde chez Arendt, journée d'étude « Arendt et l'économie », Clersé, Université de Lille 1, Lille, 12/05/2009.
- * ROUSSEL E., Simplicité volontaire et économie sociale pour mieux vivre ensemble, « Entreprendre en économie sociale et solidaire : une question politique? », IXèmes Rencontres Internationales du Réseau Inter-Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire, Université Jean Monnet, Roanne, 18-19/06/2009.
- * SAWYER J., Anti-sustainability rhetoric: sketching ideological responses, *Journal of Innovation Economics*, n°3, 2009.
- * TOP D., Mesures de lutte contre le chômage en Roumanie dans le contexte de la crise économique mondiale, *Revue Européenne du droit social*, n°2 (5), 2009.
- * OTANDO G., ECHKOUNDI M., Le développement par les institutions : étude comparative entre le Maroc et le Gabon, 25èmes Journées Scientifiques ATM 2009 « Attractivité, gouvernance et développement », Luxembourg, 3-5/06/2009.
- * UZUNIDIS D., Innovation, growth and sustainable development: general presentation, *Journal of Innovation Economics*, n°3, 2009.
- * UZUNIDIS D., PATELIS D., Le nouveau mercantilisme et sa crise. Eléments de discussion, *Cahier du Lab.RII*, n°215, Lab.RII, ULCO, 5/2009.
- * UZUNIDIS D., YACOUB L., OTANDO G., Le développement dans la mondialisation : de la « bonne gouvernance » aux politiques économiques actives, Colloque International « Economie Politique Internationale et Nouvelles Régulations de la Mondialisation », Université de Poitiers, Poitiers 14-15/05/2009.
- * UZUNIDIS D., YACOUB L., Global governance and sustainable development. Rethinking the economy, *Journal of Innovation Economics*, n°3, 2009.
- * VERNIER E., L'argent du crime : le retour à la barbarie, Colloque « Paradis fiscaux et enfers judiciaires : la justice ou le chaos », Assemblée Nationale - Palais Bourbon, Paris, 29/05/2009.
- * VERNIER E., Le Blanchiment en 10 leçons, Maison de l'Avocat, Nantes, 16/06/2009.
- * VOLPI R., Finance éthique : oxymore ou *realutopie* ?, *Cahier du Lab.RII*, n°217, Lab.RII, ULCO, 6/2009.
- * YACOUB N., LAPERCHE B., Expiration des brevets et concurrence des génériques. Quels impacts sur les stratégies d'innovation des grandes firmes pharmaceutiques ?, séminaire AFSE "Firms, Markets and Innovation", Nice, 25-26/06/2009.
- * ZAOUAL H., Economie sociale et développement local, l'approche par le territoire, Journée « Economie sociale et solidaire », Institut français d'Agadir (Maroc), 4/06/2009.
- * ZAOUAL H., L'homo situs et l'organisation, *Revue Européenne du droit social*, n°2 (5), 2009.

INNOVATIONS – Edition

Journal of Innovation Economics

SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND INNOVATION. CONCEPTS AND CONTEXT n°3, 2009-1, De Boeck/Cairn

D. ANTONIOLI, L. BADALIAN, P. BARBAROUX, P. BOUCHET, J. COURVISANOS, D. HILLAIRET, V. KRIVOROTOV, G. MARIN, M. MAZZANTI, G. RICHARD, J. E. SAWYER, D. UZUNIDIS, L. YACOUB

The current economic and social crisis invites us to discuss "sustainable innovation" or "environmental innovation" as a basis for a new techno-economic (and social) paradigm founded on savings of energy and resources and on the development of renewable energies.

The economic analysis of the relationship between innovation and performance should include the environmental constraint as the ultimate limit of the development of capitalism. The purpose of this special issue of the *Journal of Innovation Economics* is to highlight the question of the relationship between "innovation, growth and sustainable development" and to conceptualize some processes like "environmental innovation" or "alternative policies". In this endeavour the authors adopt combined approaches: history, economic thought, the international political economy, economics and spatial economics and management.

Marché et Organisations

Le travail collaboratif. Une innovation générique
(dir. S. Le Roux)

n°10, 2009, L'Harmattan

Le travail collaboratif se présente comme une innovation désormais générique dans l'organisation productive. Il est à l'origine d'un nouveau mode d'activité : une mise en rapport des nouvelles technologies issues de la révolution microélectronique avec le monde du travail. Il est facilité par l'immatérialisation croissante de la production des biens et des services. Les performances inouïes des instruments électroniques, en matière de vitesse d'exécution des opé-

rations et de capacités de stockage sont telles qu'elles échappent à toute tentative humaine d'encadrement préalable. La confiance dans l'action des opérateurs devient, dès lors, une réalité objective. Le taylorisme est-il mort ? Le travail collaboratif renvoie, pour tous ceux qui s'engagent dans ces voies, aux valeurs d'autonomie et de responsabilité. Au management donc de le comprendre...

Les auteurs : C. BAUDOIN, G. BOURGUIN, S. BOUTILLIER, J.-P. DURAND, C. FOURNIER, C. GANGLOFF-ZIEGLER, A. GRESSIER, S. LE ROUX, A. LEWANDOWSKI, F. PAUN, P. RICHARD, A. SMADJA

Collection « L'esprit économique »

✓ **Karima BELKACEM**

De l'emprunt au surendettement. La situation des ménages en France ?

Série Cours Principaux, col. « L'esprit économique », L'Harmattan, Paris, 2009.

Réputée pourtant comme « championne du monde de l'épargne », la France découvre depuis quelques années le surendettement des ménages. La crise financière a aggravé le phénomène des « familles en faillite ». Alors que les dispositifs pour traiter l'endettement des entreprises existent depuis longtemps, curieusement, ce n'est qu'en 1989 qu'a été promulguée la première loi sur le surendettement des ménages : c'est la loi Neiertz. Depuis cette date, la législation a beaucoup évolué. Aujourd'hui, enfin on parle de plan de redressement personnel. Ce plan est issu de la loi du 23 août 2003, également appelée loi Borloo, qui traite, entre autres, de l'insolvabilité de l'individu.

✓ **Jean-Jacques GRANELLE**

Economie et urbanisme. Du foncier à l'immobilier (1950-2008),

Série Economie et Innovation, col. « L'esprit économique », L'Harmattan, Paris, 2009.

Alors qu'au milieu du 20^e siècle le planificateur urbain estimait qu'il avait seul la réponse aux problèmes de l'aménagement des villes, on assiste depuis les années 1950 à une diffusion croissante du discours économique dans la discipline de l'urbanisme. Dans cet esprit a été redécouvert dans les années 1960 le problème foncier, qui renvoie au marché immobilier.

Le cycle immobilier est entré dans les préoccupations des économistes en France à compter des années 1980. La crise immobilière actuelle en est de nouveau révélatrice.

✓ **Alain MASSIERA**

De la croissance économique au développement durable

Série Cours principaux, col. « L'esprit économique », L'Harmattan, Paris, 2009.

La « croissance économique » apparaît, encore aujourd'hui, comme le principal objectif à atteindre pour la quasi totalité des Etats de la planète. Elle est donc toujours considérée comme le baromètre universel et incontestable de la vitalité des activités humaines, et ce malgré les prises de conscience relativement récentes : la croissance est incapable de traduire efficacement l'augmentation de la richesse d'un pays et celle du bien être de sa population. Mais, surtout, la croissance conduit à la raréfaction des ressources non renouvelables, dont elle s'abreuve et à l'aggravation des menaces d'origine anthropiques sur l'environnement naturel qu'elle engendre. Le « développement durable », que cet ouvrage permet de définir dans l'ensemble de ses aspects, est le seul objectif, global et diversifié, à même de pouvoir répondre efficacement aux problèmes fondamentaux qui affectent à la fois l'écosystème et le socio-système du monde. L'auteur plaide pour une économie véritablement responsable préservant l'environnement et impliquant davantage de solidarité.

Le Point sur...

Finance éthique : oxymore ou realutopie ?

Rémy VOLPI

Deux mille cinq cents milliards d'euros vont être mis à la disposition des banques. Ce sauvetage fait du contribuable le banquier du banquier. Situation hallucinante : on en est arrivé à ce que les institutions financières privatisent leurs profits et mutualisent leurs pertes ! Le métier de la banque n'est-il pas de prêter aux entrepreneurs impécunieux pour permettre, par effet de levier, l'éclosion de la richesse potentielle ?

L'univers de la finance semble être affecté d'une schizophrénie aiguë. D'un côté, le banquier à la rigueur quasi-notariale, qui ne prête qu'à condition d'avoir toute garantie de retrouver l'intégralité de ses billes quoi qu'il arrive. Celui-ci peut même être pointilleux à un niveau courtelinesque. On peut refuser un prêt à une doctorante au motif que, tout étant parfaitement bordé par ailleurs, elle bénéficie d'une bourse d'Etat de trois ans : assimilé à un CDD, ce point est jugé discriminant, quand bien même, par les temps qui courent, il est plus sûr que maints CDI. On peut refuser un prêt immobilier parce que la mensualité de remboursement excéderait légèrement le tiers du revenu, alors même que le

candidat prouve qu'il paie de longue date davantage en loyer, ce qui motive sa demande. On peut surseoir à une demande bien engagée quand l'emprunteur, s'étant entre-temps cassé la jambe, n'est plus habilité à souscrire une assurance médicale, de sorte que la maison guignée lui échappe.

De l'autre côté, le *bankster*, qui sévit dans le même système, mais en bafouant ses règles les plus élémentaires. Celui-là peut, par un montage dit en mezzanine, acheter une entreprise en créant une société sous-capitalisée et en lui octroyant un prêt égal à trente fois le capital, à charge pour l'entreprise concernée de courir le marathon au rythme d'un cent mètres olympique. Montage déontologiquement incorrect, mais possible et très juteux grâce aux agissements des Gordon Gekko, incarnation cinématographique de Michael Milken et autres Ivan Boesky, mus par une idéologie fruste et brutale : *Greed is good*, vive la cupidité à tout va.

Ces Knock de la finance ont concocté des produits dérivés aux noms hermétiques dont les *banksters* se sont repus. Ont ainsi été édifiés des villages de Potemkine financiers, tout droit sortis du même chapeau que la « comptabilité innovante » d'Enron, propre à métamorphoser des pertes abyssales en profits himalayens, et dont bien sûr les finesses échappent aux sots. Pernicieux écran de fumée qui a permis, selon un avis autorisé, « d'ôter les crédits de ceux qui sont capables de les porter pour les mettre sur les épaules de ceux qui sont incapables de les comprendre ». Pire encore, l'affaire Bernard Madoff montre que les moyens sophistiqués ne sont même pas nécessaires : quand la cupidité rencontre la stupidité, l'esbroufe la plus rudimentaire suffit pour pratiquer l'escroquerie à grande échelle pendant des décennies.

Les rares économistes clairvoyants, dont Nouriel Roubini et Jacques Attali, qui ont objecté que l'empereur était nu ont été laissés à leurs jérémiades. Et pour cause quand, moderne Diafoirus, le régulateur clef du système qu'était Alan Greenspan ironisait, à l'instar de quelque Woody Allen, en déclarant que « si vous m'avez compris, c'est que je me suis mal exprimé. » Pour s'extirper de l'obscurantisme ambiant, son successeur à la tête de la Fed, Ben Bernanke, s'astreindra en septembre 2008 à suivre une formation appropriée.

Mais, des déboires des premières banques européennes Piccolomini et Buonsignori fondées respectivement en 1193 et 1209 à Sienne, au krach de 1929, en passant par la faillite des banques florentines Peruzzi et Bardi au 16^e siècle suite à la défaillance du roi d'Angleterre et de celui de Sicile, et par celle des Médicis, des Fugger, des Welser du fait de la défaillance de l'Espagne en 1557 puis de la France en 1559, les crises

Comment mieux connaître le « grand public » en matière d'environnement et de développement durable ?

Patrick MATAGNE

S'il est difficile de définir ce qu'il est convenu d'appeler le « grand public », on peut tenter de l'approcher de façon indirecte par le biais de résultats d'enquêtes d'opinion, nombreuses depuis le début du siècle sur les

financières majeures ne sont en rien une nouveauté. Chaque fois, la création subséquente a dépassé la destruction, par l'élan vital du capitalisme mis en lumière par Schumpeter : en l'occurrence, ont été créées sur le modèle vénitien du Banco del Rialto et sur le modèle génois de la Casa di San Giorgio, la Wisselbank d'Amsterdam, la plus importante banque du monde pendant tout le 17^e siècle, et en 1694 la Banque d'Angleterre, conçue sur le modèle précédent pour faire face aux immenses besoins de l'Etat anglais. Et de la crise financière américaine de 1907 est née, en 1913, la *Federal Reserve*, la « Fed », institution régulatrice du système financier de la première puissance mondiale.

Tout cela n'a pas empêché, entre autres, la Tulipmania, bulle spéculative sur le bulbe de tulipe aux Pays-Bas en 1637, ou la South Sea Bubble, bulle spéculative de la Compagnie des Mers du Sud en Grande-Bretagne en 1720 dont Isaac Newton dira, amer : « Je peux prévoir le mouvement des corps célestes, mais pas celui de la folie des hommes ».

C'est précisément pour cette raison que les « pirates du capitalisme » doivent être boutés hors des institutions financières. Car, observait Alain Peyrefitte, l'édifice du développement repose tout entier sur « l'éthos de confiance ». Aussi, les crispations à l'encontre des parachutes dorés ou des paradis fiscaux, les empilements de normes, la mobilisation de cohortes de « révizors », ou encore l'obligation sous contrainte administrative faite aux banques de prêter aux entreprises, ne seront jamais que des incantations chamaniques si perdure la carence en ce principe actif primordial qu'est « l'éthos de confiance. »

Pure utopie que de vouloir l'instiller dans les institutions financières ?

Certes, mais l'utopie n'est pas l'irréalisable, c'est l'irréalisé. Ernst Bloch prônait la *Realutopie*, attitude révolutionnaire opposée à la *Realpolitik*, cette attitude machiavélique, petite-bourgeoise, court-termiste, privilégiant le rapport de force, et sous-tendue par l'idée que « l'homme n'est libre que pour le mal. » Pourquoi ne pas s'en remettre à Ernst Bloch puisque sont advenus contre toute attente « raisonnable » des renversements cruciaux, telle la surrection de l'Union européenne, qui, fait sans précédent, s'agrandit par la volonté des pays qui veulent en être et où règne la « norme sans la force, » ou telle la création pérenne des Resto du Cœur par un saltimbanque, ou telle la création de Médecins Sans Frontières, ou telle l'élection d'un président américain noir ? Alors soyons réaliste, demandons l'impossible : l'éthique.

questions relatives à l'environnement et au développement durable.

Le « grand public » et l'environnement : Quand on pose la question des priorités en matière d'environnement, la majorité des « sondés » se déclarent prêts à agir au quotidien pour lutter contre le réchauffement de la planète, pour diminuer leur consommation d'électricité, pour économiser l'eau (par exemple : sondage exclusif TNS-Sofres du 18/01/2007 pour *Pèlerin*, 1^{er} février 2007). Même si ces déclarations d'intention sont parfois contredites par la réalité des actions,

d'autres types d'investigation révèlent que les comportements changent.

Une étude réalisée par téléphone (Ifop pour TWBA Non Profit, du 30 au 31 août 2008 auprès d'un échantillon de 955 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus) apporte d'autres éclairages sur les mesures jugées prioritaires à l'issue du Grenelle de l'Environnement : limiter l'utilisation des pesticides dans l'agriculture et inciter les industriels à augmenter la part de matériaux recyclables dans la composition de leurs produits ; lancer un programme national de mise aux normes environnementales des logements ; réorienter les subventions agricoles au profit de pratiques respectueuses de l'environnement ; suspendre la pêche et la chasse de toutes les espèces en danger. On pourrait multiplier les exemples qui traduisent les préoccupations relatives à l'impact de certaines activités humaines sur l'environnement.

Le « grand public » et le développement durable : Quant au développement durable, un tiers des Français ignorent encore l'expression en 2003 (Sondage IPSOS pour le compte du secrétariat d'Etat au développement durable, avril 2003).

D'autres sondages (2004-2005) confirment que le développement durable reste un concept assez flou. Au final, à peine plus de quatre Français sur dix déclarent s'en faire une idée précise ou assez précise. Il est remarquable que la dimension environnementale reste prioritaire pour les catégories qui déclarent connaître le mieux le concept de développement durable, notamment pour les jeunes. Etude IPSOS-ADEME, mars 2004, sur 1970 personnes constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Etude IPSOS-ADEME, avril 2005, sur 1935 personnes constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Les interrogations ont été réalisées en face à face.

Au vu de ces résultats, on peut avancer l'hypothèse que la demande du « grand public » en matière de développement durable reste peu lisible malgré le succès médiatique de l'expression. Même quand elle est reliée au développement durable, la demande renvoie à des préoccupations environnementales.

Les acteurs éducatifs : Ces résultats soulèvent plusieurs questions et paradoxes.

Pour le « grand public », le développement durable est réductible à l'environnement. Ceci interroge les acteurs éducatifs :

- Comment opérer ce passage (et faut-il le faire ?) de préoccupations environnementales vers un intérêt pour le développement durable ?

- Comment donner sens à des actions en faveur de l'environnement et les inscrire dans une perspective de développement durable ?

- Comment aborder cette situation paradoxale : intérêt marqué pour une expression - développement durable - dont le contenu reste flou ou souvent réduit à la seule dimension environnementale ?

Les acteurs éducatifs sont conduits à clarifier leurs propres postures : doivent-ils éduquer à l'environnement, à l'environnement dans une perspective de développement durable, ou au développement durable ? Ils doivent aussi répondre à des attentes fortes, floues, paradoxales, marquées par l'urgence et qui nécessitent d'être innovants.

Quelques références

Boillot-Grenon F., Clarifier les représentations des partenaires de l'éducation relatives à l'environnement, *Aster*, n°29, 1999, p. 61-83.

Charvolin F., *L'invention de l'environnement en France*, La Découverte, Paris, 2003.

Giolitto P., L'éducation à l'environnement et au développement durable, *Se former*, Janvier 1996, p. 1-23.

L'éducation à l'environnement menacée par le développement durable, *Dossier de Territoires*, n°466, mars 2006.

Matagne P., « La demande sociale en matière d'écologie et l'éducation à l'éco-citoyenneté », in : *Citoyen du monde ; enjeux, responsabilités, concepts*, dir. Hubert Vincent, l'Harmattan, 2004, p. 205-213.

Matagne P., « L'éducation à l'environnement : conceptions et représentations », in : *L'environnement, Discours et pratiques interdisciplinaires*, dir. Marc Galochet, Jérôme Longuépée, Valérie Morel, Olivier Petit, Préface de Marcel Jollivet, Artois Presses Université, col. Géographie, 2008, p. 207-219.

Micoud A., *La dynamique des associations de protection de la nature et de l'environnement*, Rapport de synthèse rédigé avec F. Charvolin et T. Regazzola, Ministère de l'Environnement, DGAD/SRAE, CRESAL-CNRS, Saint-Etienne, mars 2000.

Economie sociale et solidaire et pseudo capitalisme

James SAWYER

Historiquement le capitalisme s'est développé depuis la fin du 19^e siècle aux Etats-Unis (Chandler, 1977 ; Galbraith, 1968) sur la base d'une production matérielle comme en témoigne plus particulièrement la construction du chemin de fer (et les industries connexes), symbole de la conquête progressive et rapide de l'Amérique par les Européens. Dans ce contexte, le marché financier s'est développé pour accompagner le développement de l'industrie. Les différents gouvernements qui se succédèrent ont été attentifs au maintien de la démocratie et de la libre entreprise (ex. le Scherman act en 1890), en dépit de la constitution de monopoles (ex. Standard Oil Company de J. Rockefeller). Après la première guerre mondiale, l'expérience malheureuse de la crise financière de 1929, conduit les gouvernements après la seconde guerre mondiale à encadrer le développement des marchés financiers. La crise des accords de Bretton Woods en 1971, puis les réformes financières de la fin des années 1970 conduisirent au développement très important des marchés financiers qui se sont peu à peu émancipés de l'économie réelle, au point d'en être totalement déconnectés, formant un « pseudo capitalisme ». Dans ce contexte particulier, et face au recul de l'Etat providence, l'économie sociale et solidaire, souvent qualifiée de « tiers secteur », constitue-t-elle l'occasion d'un retour à un authentique capitalisme d'investissement et d'innovation reposant sur de nouvelles institutions adaptées ?



Réseau de Recherche sur l'Innovation

Le RRI a été créé à l'initiative du Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation. Le RRI a pour but de promouvoir la production et la diffusion de connaissances sur la société de l'information et sur l'économie de la connaissance et de l'innovation, notamment par le développement des relations inter universitaires et entre les mondes de la recherche et de l'entreprise. Le réseau développe des projets de recherche communs, des activités de conseil, des activités d'édition et organise des manifestations scientifiques.

Dates des séminaires 2009/2010 : 19 octobre 2009 – 7 décembre 2009 (Assemblée générale de l'association) – 25 janvier 2010 – 3 mai 2010 – 7 juin 2010 (*Innovation 2010*) – 2-3 septembre 2010 – Journées d'études RRI

Pour participer aux séminaires, il suffit d'adhérer au réseau de recherche sur l'innovation.

Voir le site <http://rri.univ-littoral.fr>, rubrique « devenir membre »

Au programme de cette année : préparation du forum l'Esprit de l'Innovations IV. Le programme exact des séminaires à consulter prochainement sur le site RRI ; Pour proposer une intervention, écrire à : rri@univ-littoral.fr

Quelques publications :

- *Gouvernance d'entreprise*, sous la direction d'Alain FINET, De Boeck, Bruxelles, 2009
- *La Russie dans l'économie mondiale*, Olga GARANINA, L'Esprit économique, L'Harmattan, Paris, 2009
- *Marché et Organisations N°10 2009, Le travail collaboratif. Une innovation générique*, sous la direction de Serge LE ROUX, L'Harmattan, 2009
- *Marché et Organisations N°9 2009, Gouvernance : exercices de pouvoir*, sous la direction de Stéphane CALLENS et Dimitri UZUNIDIS, L'Harmattan
- *Marché et Organisations N°8 2009, Développement durable et responsabilité sociale des acteurs*, sous la direction de Céline MERLIN-BROGNIART, Marc-Hubert DEPRET et Pierre LE MASNE, L'Harmattan
- *Measuring and Improving Productivity in Services. Issues, Strategies and Challenges*, Faridah DJELLAL and Faïz GALLOUJ, Edward Elgar, 2008.
- *The Genesis of Innovation. Systemic Linkages Between Knowledge and the Market*, Blandine LAPERCHE, Dimitri UZUNIDIS, Nick G. VON TUNZELMANN (eds), Edward Elgar, 2008
- L'innovation pour le développement. Enjeux globaux et opportunités locales*, Blandine LAPERCHE (dir.) Karthala, 2008
- *Powerful Finance and Innovation Trends in a High-Risk Economy*, Blandine LAPERCHE and Dimitri UZUNIDIS (eds), 2008 Palgrave Macmillan, Houndmills, Basingstoke, Hampshire and New-York.
- *L'économie Russie depuis 1990*, Sophie BOUTILLIER, Irina PEAUCELLE, Dimitri UZUNIDIS (dir.), 2008 De Boeck, Bruxelles.
- *Les services publics. Approches économiques et enjeux sociaux*, Pierre LE MASNE, PUR, Rennes, 2007.
- *Introduction à l'économie des services*, Farida DJELLAL, Camal GALLOUJ, PUG Grenoble, 2007.
- *Mondialisation des services et dynamiques territoriales*, Marie-Christine MONNOYER, Patrick TERNAUX (ed.), L'Harmattan, Paris, 2007.

Le RRI édite :

Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation (ICEI) / Journal of Innovation Economics (JIE)

Les revues sont des revues universitaires dans lesquelles sont publiés en priorité des articles de sciences économiques (économie de l'innovation, économie industrielle, économie internationale, économie du travail). Le changement technique, l'action des entrepreneurs, la stratégie des firmes, les rapports sociaux, les politiques économiques, etc. soulèvent des interrogations auxquelles les auteurs d'Innovations tentent de répondre, en proposant des réponses... innovantes ! En français et en anglais

Les revues sont publiées par les éditions De Boeck (Bruxelles) et sont diffusées par le portail CAIRN

Site web :

<http://rri.univ-littoral.fr>



Les Rendez-vous du Lab.RII

ANNONCES

Forum

L'esprit de l'Innovation IV -2010

α/ Colloque international

Travail, Capital et Savoir dans la Mondialisation

Date : 18-19 mars 2010

Lieu : Grenoble

Organisateurs :

Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation
Réseau de Recherche sur l'Innovation
Wesford

Site internet du colloque : <http://colloque.wesford.fr>

Evaluation :

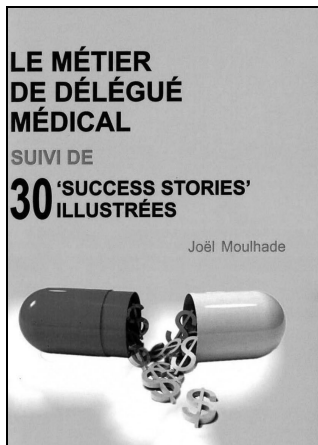
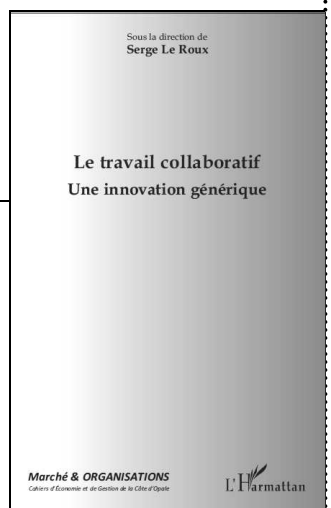
Comité scientifique international
Publication des actes prévue
Prix de jeune chercheur

Dates importantes :

Proposition de communication : 15 novembre 2010
Texte final : 15 février 2010

Droits d'inscription :

Enseignants chercheurs : 250 euros
(ou 400 euros week end Montagne inclus)
Etudiants : 100 euros (ou 200 week end inclus)



β/ International Conference

Environment, Innovation and Sustainable Development: Towards a new technoeconomic paradigm?

Date : 6-10 Octobre 2010

Lieu : Chania, Crete, Greece

Organisateurs :

Technical University of Crete, Greece
Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation
Réseau de Recherche sur l'Innovation

Site internet du colloque : <http://www.ceisd2010.enveng.tuc.gr/>

Evaluation : Comité scientifique international/Publication d'actes prévue

Dates importantes : Proposition de communication : 1 mars 2010 / Texte final : 10 septembre 2010

Informations : <http://rri.univ-littoral.fr>

Contact : rri@univ-littoral.fr

Communication proposals should take account of the problematic of environment and innovation, with three main dimensions: economic development and innovation, the management of innovation and applied research, and engineering. They should relate to the fields of economics, management, law, engineering, or be interdisciplinary. The proposals should be academic but they may also present practical experiences, in enterprises and other institutions. The following list of themes is not restrictive and a proposal of sessions is possible (with four to five communications each).

10^{ème} Forum Annuel de la Création et de l'Innovation du Littoral (FACIL10)

*** Colloque international : « Territoire et Entrepreneuriat »

Dunkerque (France) / 21 et 22 janvier 2010

Site web :

<http://rri.univ-littoral.fr>